

Réf: Dossier N° : 34056

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « ETABLISSEMENT TANAFO ET FRERES » en abrégé «ETS
TANAFO »****Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI-REMBLAIS, 01 BP 352 ABJ 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Mars 2017, et enregistrés au CEPICI le 02 Mars 2017, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ETABLISSEMENT TANAFO ET FRERES » en abrégé «ETS TANAFO ».

Objet: Achat et vente de gaz, fourniture de gaz, prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI-REMBLAIS, 01 BP 352 ABJ 01

GERANT: Monsieur TANAFO MAMADOU.

RCCM: n°CI-ABJ-2017-B-5291 du 02/03/2017 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°5045 du 02/03/2017

Pour Avis

Le CEPICI

